

trer qu'il faut se tenir en garde contre les excès de l'école critique, et ne pas rejeter à la légère les anciennes traditions.

**Saint-Brieuc.** — *L'exaltation des reliques de saint Yves.* — Des fêtes magnifiques viennent d'avoir lieu, à la cathédrale de Tréguier, à l'occasion de l'exaltation des reliques de saint Yves. Mgr Fallières présidait ces fêtes. On remarquait parmi les assistants M. P. Henry, professeur à l'Université catholique d'Anger; MM. Guermomprez et Lecigne, professeurs à l'Université catholique de Lille; M. le docteur Yves de Kermartin, maître des arts à l'Université de Paris.

### AUX PRIERES

M. le chanoine Jean-Octave Prince, prévôt du chapitre de la cathédrale des Trois-Rivières et curé de Saint-Maurice.

M. l'abbé F. Aubry, ancien curé de Saint-Jean, P. Q., Hospice-Drapeau, Sainte-Thérèse.

Sr Marie-Aimée du Sacré-Cœur, née Ida Charette, des sœurs de Sainte-Anne, Lachine.

Sr Marie de l'Immaculée-Conception, née Hélène Jacques, religieuse choriste des religieuses adoratrices du Très-Précieux-Sang de Jésus, Notre-Dame-de-Grâce, Montréal.

Sr Marie-Jean de Jésus, née Georgiana Shelly, des sœurs de Sainte-Anne, Lachine.

Sr Rose de Lima Provost dite Savaria, de l'Hôpital-Général des sœurs grises de Montréal, Montréal.

Mme Aglaé-Léocadie Goulet, épouse de Charles Dalpé-Pariseau, Saint-Esprit.

Mme Veuve Lemieux, Asile de la Providence, Montréal.

### ORDO DES FIDÈLES

*Dimanche, le 16.* — Fête du Saint-Nom-de-Jésus, double de 2e classe; messe *in nomine Jesu*. mémoires du 2e dim. après l'Épiphanie (*Omnipotens sempiternus Deus*) et de S. Marcel (au 16 janvier *Preces populi tui*). — Dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, à cause de l'anniversaire du sacre de l'évêque, on ajoute l'oraison *Deus, omnium fidelium*.

Aux vêpres, ant. *Omnis*; mémoire 1o de S. Antoine, (du 17 — *Similabo*), 2o du dim. (*Deficiente*), 3o de S. Marcel (*Qui vult*); ant. finale *Alma*.

Dans les églises paroissiales dédiées à S. Paul l'Ermitte, à S. Marcel, à S. Hilaire et à Ste. Priscille, messe et 2e vêpres du saint titulaire, double de 1e classe.

J. S.